



## CHALLENGE NORDIQUE DE BRETAGNE 2017 - CNB 2017

Il a été décidé, et approuvé que cette année 2017 et à titre d'essai, le CNB étendrait son Challenge Nordique à une partie du Grand Ouest, afin de faire bénéficier à un plus grand nombre du succès du CNB, et de continuer de développer la Marche Nordique en compétition. Il ne changera pas de nom et continuera à s'appeler C N Bretagne, au moins cette année.

Seuls les clubs, organisateurs ou manifestations implantés sur le territoire breton et ses 3 départements limitrophes, (aujourd'hui 22, 29, 35, 56, plus 44, 50 et 53), dûment accrédités par le bureau du C N B serviront de base à ce Challenge Nordique de BRETAGNE.

Ce challenge a pour but:

**De structurer** la pratique de la marche nordique en compétition

**De promouvoir** la compétition de marche nordique à travers les clubs du grand Ouest

**De favoriser** l'organisation et le développement des compétitions de marche nordique dans le Grand Ouest

**De développer** le nombre de licenciés et de compétiteurs dans le Grand Ouest.

**De mettre en place** des challenges départementaux, à l'image du Challenge Nordik 29 ou du Challenge SHOBI 35 (nouveau 2017).

**De préserver les compétiteurs** en limitant les épreuves servant de base au Challenge Nordique de BRETAGNE.

**D'augmenter les échanges** entre le comité directeur du CNB et les marcheurs compétitions, classés ou pas (récupération des E-mails, pour échanger, informer,...)

Le CNB est organisé autour d'un comité élargi d'une quinzaine de personnes, dont un bureau plus restreint de 3 personnes, plus un responsable par département, et le responsable du site internet ou de la communication.

La page Facebook du [Challenge Nordique de Bretagne](#) ou [www.facebook.com/mnchron](http://www.facebook.com/mnchron) et le site du CNB [www.marche-nordique-bretagne.com](http://www.marche-nordique-bretagne.com) s'engagent à en faire la publicité en amont et aval de ce CNB, et de ses résultats.

Le **Challenge Nordique de Bretagne est ouvert à tous**, licenciés ou pas, bretons ou pas.

Le CNB n'a aucune légitimité officielle, et est issu d'une démarche personnelle de certains organisateurs.

**Les seules obligations des clubs participants au CNB sont:**

- d'être validée par le C N B en temps et en heure, soit au minimum 1 mois avant l'épreuve.
- d'organiser une Marche Nordique Chronométrée, (MNC), avec un classement propre à cette catégorie; c'est à dire que l'épreuve peut être ouverte à tous: coureurs, marcheurs, randonneurs, mais il faut qu'il y ait un classement distinct "marche nordique" entre ces différentes catégories. L'idéal étant de faire un départ séparé et réel des autres catégories.
- de faire la publicité de ce dit Challenge, par l'intermédiaire des pages types IKINOA, KLIKEGO, ou site internet du site organisateur, ou page Facebook, ou « flyers » et dépliants, aux briefings et lors de la remise des prix ..., afin d'encourager les participants à se déplacer sur les autres manifestations.
- de communiquer les résultats au CNB, ou de le mettre sur internet pour récupération (ce qui sous entend que la manifestation ne peut pas être considérée comme confidentielle).
- de considérer les marcheurs nordiques en compétition, comme n'importe quelles autres catégories ou courses avec un prix d'inscription équivalent et une remise des prix (des lots et

des coupes ) égale à celles des autres catégories en compétition, ce même jour , avec les 3 premiers scratch H ou F , et si l'organisateur le met en place , un lot souvenir pour tous de même valeur.

**Seules seront prises en compte les épreuves de marche nordique chronométrée qui ont lieu dans 1 des 7 départements du Grand Ouest, répertoriées et acceptées par le CNB**

Nouveau barème des points et des Coefficients en fonction du nombre de classés.

L'attribution des points se fera en fonction du nombre de classés dans chaque épreuve :

Ceci pour rétablir une certaine équité entre les départements et de favoriser les petites épreuves.

#### **Type C1**

Pour les épreuves jusqu'à 49 classés 20 pts pour le 1er Homme & Femme puis 19pts, 18pts, etc. jusqu'au 11ème qui prendra 10 points, ainsi que du 12 au 20ème qui prendront aussi 10 points.

#### **Type C2**

Pour les épreuves avec plus de 50 classés: 30pts pour le 1er Homme & Femme puis 29pts, 28pts, etc. jusqu'au 21ème qui aura 10 points ainsi que du 22 au 30ème qui prendront aussi 10 points.

Afin de rééquilibrer entre un premier à une MNC, mais qu'on ne verra qu'une fois, et un «avant dernier» que l'on verra plusieurs fois dans la saison, ou de ne pas trop pénaliser celui qui aurait raté sa MNC, par erreur de parcours par exemple.

La remise des prix 2017 se fera après la finale du CNO en fin d'année scolaire à Vannes le samedi soir après les 27 kms de l'ultra marin.

C'est-à-dire que la dernière épreuve de l'année se fera le Week End du 29 juin - 2 juillet 2017

**Le total des points le plus important désignera les meilleurs hommes et femmes.**

A noter aussi que si une ou plusieurs épreuves ont lieu le même Week-end que le jour de la finale alors ces épreuves rentreront dans le CNB 2018.

Si une organisation propose 2 marches chrono, par exemple un 12 km chrono et un 24 km chrono, c'est la plus longue distance qui servira de base pour le classement du CNB

Cela évitera les choix de distance en fonction d'une stratégie de points.

En cas d'égalité de points à la fin de l'année, la 9ème meilleure MNC départagera les marcheurs.

### **LES POINTS ORGANISATEURS**

Afin de favoriser les marcheurs compétiteurs à organiser des épreuves, ou à aider leur club dans leurs organisations, et pour ne pas défavoriser les marcheurs qui ont choisi cette voie, nous leur attribuerons un bonus de 10 points. A eux d'en faire la demande (avant la finale)

### **LE NOMBRE D'ÉPREUVES**

Afin de fonctionner dans une démarche durable et raisonnable, seuls les 8 meilleurs «résultats en points» serviront pour le classement final.

Pour favoriser le déplacement des marcheurs dans les 7 départements, un bonus de 10 points sera attribué à tous les marcheurs classés dans les 4 départements bretons (29, 22, 56, 35). Ce bonus ne sera attribué que pour les 50 premiers (par simplicité de calcul, mais pourra être attribué à tous les autres qui en auront fait la demande justifiée avant la finale du CNB ).

**Pour être sur le podium il faudra avoir été classé dans au moins 3 départements.**

Il reste de la responsabilité de chacun de faire plus s'il le désire, un classement de l'assiduité avec toutes les épreuves sera sans doute mis en place : type CNB 2015, modalité à déterminer.

Cela permet au plus grand nombre d'améliorer son classement au CNB, en rééquilibrant le nombre d'épreuves, et en motiver certains à faire légèrement plus d'épreuves... et de kilomètres !!!

